



Conseil Municipal du 14 avril 2023

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. ZACCARIA Enrico comme secrétaire de séance.

2. Annulation de la délibération n°20230209B de la séance du 28/02/2023 pour créer un nouveau R.P.I. et fusion des directions pour les écoles du R.P.I. Niederroedern-Wintzenbach

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler la délibération n°20230209B de la séance du 28/02/2023 « Création d'un nouveau regroupement pédagogique intercommunal ».

Suite aux échanges des deux maires avec M. LADAIQUE, adjoint du Directeur académique, il est proposé de fusionner les postes de direction, permettant de supprimer le dernier poste de direction créé avec une fermeture de classe à Wintzenbach et un total de 4 classes réparties sur les 2 communes. (3 classes à Niederroedern et 1 classe à Wintzenbach).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement à la direction unique pour les écoles du R.P.I. Niederroedern-Wintzenbach. Adopté à l'unanimité.

3. Vote des taux des impôts locaux pour 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter et adopte à l'unanimité les taux des impôts directs locaux pour l'année 2023 :

TFPB :	28,83 %
TFPNB :	65,29 %
CFE :	22,96 %

4. Budget primitif 2023

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés par Monsieur le Maire, adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de la commune de Niederroedern comme suit :

Section d'investissement

Dépenses	469 000,00 €
Recettes	469 000,00 €

Section de fonctionnement

Dépenses	738 700,00 €
Recettes	738 700,00 €

5. Autorisation de virements de crédits accordée au Maire pour l'exercice 2023

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à :

- Pour l'exercice 2023, procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;
- .../...

11. Approbation du contrat de territoire Nord Alsace 2022-2025 de la CEA

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Nord Alsace, sur la période 2022-2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace,

- Approuve le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Nord Alsace pour la période 2022-2025.

Les éléments essentiels du Contrat sont les suivants :

- La définition des enjeux et objectifs partagés et validés :

Enjeu attractivité : faire de l'Alsace du Nord une destination touristique

Enjeu environnement /écologie : valoriser les spécificités énergétiques de l'Alsace du Nord et soutenir une agriculture en phase avec les enjeux climatiques et les transitions alimentaires

Enjeu cohésion sociale : conforter l'offre de service pour nos publics prioritaires

- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat,
 - La co-construction des projets avec la Collectivité européenne d'Alsace,
 - La possibilité d'un accompagnement financier de certains projets par la Collectivité européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat précité,

Charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente délibération. Adopté à l'unanimité.

12. Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la modification des statuts, proposée et votée par le conseil communautaire lors de sa session du 22 février 2023 selon la nouvelle rédaction ;

Demande à Mme la Préfète de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. Adopté à l'unanimité.

13. Divers

a) Plan de rebond des forêts d'avenir d'Alsace

M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan de rebond des forêts d'avenir d'Alsace qui est un partenariat entre le Syndicat des Communes Forestières d'Alsace, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Office National des Forêts pour les projets communaux de plantations favorisant le peuplement forestier impacté par les dépérissements selon des critères définis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour participer au projet de plan de rebond des forêts d'avenir d'Alsace, autorise le Maire à déposer une demande de subvention et signer tout document. Adopté à l'unanimité.

b) Dorffesch

a) Renouvellement de la convention de mise à disposition de la police municipale de Seltz

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de mise à disposition des agents de la police municipale de Seltz est échue et qu'il faut la renouveler. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Donne son accord pour la mise à disposition de la police municipale de Seltz pour trois heures par semaine, pour une période de trois ans, contre une participation au fonctionnement à verser à la Ville de Seltz semestriellement, Autorise le Maire à signer ladite convention avec la Ville de Seltz et tout document s'y rapportant. Adopté à l'unanimité.

- Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, Mairie : publication des actes.



02 mai : M. Charles Strohm, 87 ans

06 mai : Mme Madeleine Mathis, 78 ans

07 mai : M. Adolphe Schmitt, 91 ans

10 mai : Mme Violette Knoerr, 76 ans

10 mai : M. Rémy Schilling, 75 ans

DÉCÈS

Monsieur **Heinz FISCHER** - 88 ans

décédé le 18/03/2023 à Bonn (Allemagne)

domicilié 21 rue Frédérique Brion

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Félicitations !

Le 21 mars 2023 à WISSEMBOURG :

Lina, Marguerite OFFNER

filles de Nicolas, Patrick OFFNER, et Audrey, Emma WOHLHUTER

domiciliés 6 rue Neuve



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !





90 ANS POUR CHARLES GRAF

Charles a eu l'énorme joie de fêter ses 90 ans. Il est né le 31 mars 1933 à Niederroedern au foyer des époux Graf Jules. Il a grandi avec ses 2 sœurs Marthe et Juliette. Après avoir fréquenté l'école primaire de Niederroedern, il a rejoint le collège de Haguenau pour apprendre le métier de menuisier, comme son grand-père, chez lequel d'ailleurs il était apprenti. Il a été embauché par la suite, dans une menuiserie à Bischwiller pour aller travailler ensuite chez Meubles Ehalt à Strasbourg pendant quelques temps. En 1960, il a épousé Marie-Louise Haessig de Pfaffenhoffen. De leur union, sont nés deux enfants : Thierry en 1961 et Catherine en 1966. Charles est l'heureux grand-père de 5 petits-enfants et depuis fin septembre l'arrière-grand-père d'une petite Gabrielle.

Au début des années 70, avec son épouse, il a ouvert un grand magasin de meubles à Niederroedern, qui l'a bien occupé jusque dans les années 2000. M. Graf garde de très bons souvenirs de ces années-là. Dans son temps libre, il était très engagé au niveau de la commune, il a fait un mandat en tant que premier adjoint au maire et était pendant de longues années, Chef des sapeurs-pompiers de Niederroedern.

M. Graf savoure sa retraite et aime parler des souvenirs qu'il a vécu dans sa vie et surtout dans son village natal.

Depuis peu de temps, avec l'apparition de quelques soucis de santé et surtout pour se rapprocher de leurs enfants, qui habitent, tous deux, à La Wantzenau, Charles et son épouse se sont installés dans une résidence pour séniors dans un premier temps, à Oberhausbergen puis, depuis juin 2022, à la Robertsau.

Le maire Denis Drion et son adjointe Martine Graf sont venus lui rendre visite pour le féliciter pour son bel âge et lui remettre la corbeille garnie offerte par la commune.

Denis Drion



OSTERPURTZ A NIEDERROEDERN

Malgré le temps très maussade et la pluie, quelques courageux se sont retrouvés le samedi 1er avril pour effectuer le traditionnel nettoyage de printemps. Cette année, et pour la première fois, la collectivité d'Alsace a lancé cette action d'Osterputz dans toute l'Alsace à la même date. Des sacs poubelles et des gants ont été procuré par la CEA.

Après avoir rempli la camionnette communale de déchets et avoir fait le tour des 4 coins du village, les participants se sont retrouvés au chaud pour une partie plus conviviale, autour d'un verre de l'amitié. Je remercie l'ensemble des participants pour leur geste envers la nature et surtout leur fidélité à cette action, depuis de longues dates : cela fait la 14ème année que nous nous retrouvons pour le nettoyage de printemps !

Denis Drion





CHASSE AUX ŒUFS

Mercredi le 5 avril 2023 a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques à Niederroedern. L'équipe d'animation enfance FDMJC Alsace de la Plaine du Rhin a organisé un jeu de piste dans la forêt de Niederroedern. C'est par équipe qu'une trentaine d'enfants, accompagnés des animateurs, sont partis à la recherche des œufs de Pâques dispersés.

A l'issue du jeu, une énorme

surprise attendait les enfants dans la cour du périscolaire. En effet, M. Lapin de Pâques et Poussinet ont fait la distribution de chocolats. Petits et grands sont repartis avec des friandises mais aussi avec des étoiles plein les yeux après avoir vu le « vrai lapin de Pâques ».

Aurélia Haar



LES CRUMB'ELLES & le raid BRETZ'ELLES DES SABLES :

une aventure humaine et solidaire.

Alexandra JUNG, de Niederroedern, et Peggy SCHWARTZ, de Blienschwiller, participeront au 4^{ème} raid « Bretz'elles des Sables » en Tunisie du 13 au 25 octobre 2023.

Ce raid, avec actions solidaires, a pour but d'aider la population nomade dans le désert tunisien et plus particulièrement les femmes et les enfants.

Afin d'apporter des pierres à l'édifice, LES CRUMB'ELLES recherchent des sponsors (don financier ou en nature).

Vous avez envie de prendre part avec elles à cette belle et généreuse aventure ? Alors n'hésitez pas à contacter Alexandra au 06.22.06.21.44 ou chez elle : 7 rue des Rossignols.

Un reçu ou un Cerfa pourra être délivré sur demande (défiscalisation de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises).

Histoire[s] de
NOTRE VILLAGE DE 1900 AUX ANNÉES 1980
NIEDERRÆDERN



Photo issue du livre « Histoire[s] de Niederrœdern »

Graphisme : nathyl-images.fr

DORFFESCHT

GRANDE FÊTE POPULAIRE DU VILLAGE

*oyé, oyé!
dè Wächter ruft*



À NIEDERRÆDERN
6 & 7 MAI 2023

Samedi, grand dîner dansant

à partir de 19h00 au Stade FCN - animé par l'orchestre Elsass Power
(cartes en prévente à la Mairie et au FCN)

Dimanche, grande journée «événement»
pour la sortie du livre Histoire[s] de Niederrœdern



10h : ouverture des festivités - Place de la Mairie
11h : apéritif concert avec l'Harmonie de Mothern
12h : dégustations culinaires dans les cours
15h : grand défilé retraçant la vie d'antan
16h : spectacles des enfants

Vente du livre, animations et expositions
toute la journée dans les rues

INFORMATIONS COMMUNALES :

A L'OCCASION DU DORFFESCHT, notre village sera très visité. Nous suggérons que tous les villageois participent en nettoyant les abords de leurs propriétés, trottoirs... et, pour ceux qui veulent, en fleurissant leurs maisons.

Votre maire, Denis Drion

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

le vendredi 19 mai 2023.

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux Adjoints.

Petites
annonces

Habitant de Niederroedern cherche petit terrain constructible dans le village (entre 3 et 5 ares). Téléphoner au 06 62 29 74 75.

En mai aux environs :

Mercredi 3 mai : PELERINAGE AU MONT SAINTE ODILE.

Départ à 07h30 devant l'église. Renseignements auprès de Violette Knoerr au 0388868375.

Lundi 8 mai à Beinheim : BOURSE AUX PLANTES.

De 10h à 12h sur le parking de la communauté de communes.

Venez échanger, acquérir des plantes vivaces, des arbustes, des plants de tomates et papoter jardin !

Lundi 15 mai à Seltz : COLLECTE DE SANG de 16h30 à 20h00 à la MLC de Seltz.

Inscription possible sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> pour limiter l'attente des donneurs, mais non obligatoire. « Je donne mon sang. Je sauve des vies ! » Merci de votre engagement.

Mardi 16 mai : TARTES FLAMBEES de 16h30 à 19h00 à l'école primaire.

Détails à l'intérieur du bulletin.

Jeudi 18 mai : MARCHE DE L'ASCENSION à partir de 9h00.

Verre de l'amitié offert à l'issue. Organisée par les paroisses protestante et catholique.

